

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul en Pareds (Vendée), dûment convoqué le 29 août 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Maire.

Nombre de conseillers : 14

Quorum : 8

Votants : 12

Présents ou représentés : GARDIN Bénédicte, BOURMAULT Christelle, GRELET Nicolas, GICQUEAU Emilie, GOUNORD Olivier, DIXNEUF Séverine, COUTAND Anaëlle, FONTENEAU Corinne, LOIZEAU Anthony, POUPIN Loïc, MARQUET-SIMONNET Céline, VIGNERON Céline, BARRAUD Cédric,

Absents ou excusés : BREMAUD Damien, LOIZEAU Anthony,

Secrétaire de séance : BOURMAULT Christelle

D2023090503 - Décision modificative n°1 budget principal

Madame le Maire expose que la trésorerie nous a informé qu'il convient de prévoir des crédits au compte 7391118 Autres restitutions au titre des dégrèvements sur Contributions directes afin de comptabiliser les dégrèvements de taxes locales. Il s'agit du prélèvement pour hausse du taux de TH entre 2017 et 2019 prévu à l'article 16 de la loi de Finances pour 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- VALIDE la décision modificative n° 1 au budget principal 2023 suivante :

| Article | Désignation | Dépenses | Recettes |
|-----------------------|--|-------------|----------|
| FONCTIONNEMENT | | | |
| 622 | Rémunération d'intermédiaires et honoraires | -3 500,00 € | |
| 739118 | Autres restitutions au titre des dégrèvements sur Contributions directes | 3 500,00 € | |
| Total | | - € | - € |

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 06/09/2023

Fait à Saint Paul en Pareds, le 05/09/2023

BOURMAULT Christelle, secrétaire de séance

Bénédicte GARDIN, Maire.

